

REFLEXIONS A PROPOS DE LA PROBLEMATIQUE PEDOPHILE ET PLUS PARTICULIEREMENT A LA PLACE RESERVEE AUX EQUIPES SOS DANS LE PROGRAMME DE LUTTE CONTRE LA PEDOPHILIE LANCE A L'INITIATIVE DU DELEGUE GENERAL AUX DROITS DE L'ENFANT ET A L'AIDE A LA JEUNESSE (*)

Une certaine attente se dégage de ce programme en ce qui concerne la place de nos services dits spécialisés face aux cas de pédophilie : nous serions amenés à traiter les personnes « souffrant » d'une pathologie pédophile en tant que spécialistes désignés comme tels. A cela plusieurs remarques nous semblent importantes à soulever :

1. Au niveau curatif :

Il est évident que depuis la création des équipes SOS et surtout depuis plusieurs années, nous sommes de plus en plus amenés à traiter des SITUATIONS D'ABUS SEXUELS INTRA- ET EXTRAFAMILIAUX.

La part des abus EXTRAFAMILIAUX reste encore marginale en regard des situations que nous sommes amenés à traiter. Cependant, soulignons deux choses :

?? Les abus EXTRAFAMILIAUX pour lesquels nous sommes sollicités sont majoritairement institutionnels à savoir qu'ils sont perpétrés par un adulte qui use de son ascendance sur un enfant vis-à-vis duquel il a une certaine responsabilité professionnelle (enseignant, éducateur, animateur, médecin, ...).

?? La sollicitation de nos services, dans ce type de situation, risque d'être sans cesse croissante à l'avenir et ce, pour des raisons relativement similaires à ce que ce fût le cas, il y a quelques années, pour l'abus intrafamilial. Nous pensons, principalement, à la médiatisation du phénomène, aux campagnes d'information et de sensibilisation du public, à la diffusion des coordonnées de services.

En tant que service dit « spécialisé », nous utilisons le terme d'ABUS SEXUEL EXTRAFAMILIAL plutôt que pédophilie, intentionnellement. En effet, cette terminologie rend compte plus fidèlement, tant de notre position théorico-éthique, que de nos modalités d'interventions.

En effet, pour nous, spécialistes :

?? la problématique est celle d'un acte abusif sur l'enfant avec tout ce que cela comporte : manipulation, pression, chantage, séduction, abus d'autorité;

?? un des symptômes manifestes de cette problématique, est qu'il y a passage à l'acte sexuel sur l'enfant;

?? bien qu'il soit perpétré par une personne responsable extérieure à la famille, ce type de passage à l'acte s'inscrit dans une dynamique plus large ayant *des tenants et aboutissants* au sein même de la famille.

Nous situons *les tenants* dans la fragilité et la vulnérabilité psychologiques manifestes des enfants repérés par les abuseurs et victimes de ceux-ci.

Les aboutissants sont relatifs aux bouleversements familiaux que peut engendrer ce type de situation.

Dès lors, il va sans dire que nos modalités d'intervention tiennent compte de ces considérations. Il s'agit pour nous, avant tout, de traiter de la souffrance (conséquences psychologiques) d'un enfant et de sa famille confrontés à cette réalité. Pour rappel, notre service s'appelle **Aide et Prévention Enfants-Parents**.

(*) Pour l'équipe Aide et Prévention Enfants-Parents de Charleroi : DUPONT Alain, psychologue (avril 1994)

Cela ne signifie pas que nous ne tenons pas compte de l'abuseur, bien au contraire. Il est indispensable, qu'avec ou sans lui, nous ayons les garanties nécessaires à ce que toutes les conditions d'opportunités à la récidive soient écartées. Dans la mesure où nous pourrions travailler avec l'abuseur et/ou les instances extérieures comme la Justice, la capacité de reconnaître le préjudice commis sur l'enfant sera déterminante dans sa reconstitution et son évolution ultérieure.

Le « fil rouge » de notre intervention est donc bien la reconnaissance, la protection et l'aide à l'enfant avec sa famille et non le traitement de la pathologie pédophile. Tout le travail avec l'abuseur n'a qu'une seule visée : L'INTERET DE L'ENFANT.

Tel est notre spécificité et nous tenons à la garder. Traiter l'abuseur uniquement sur le plan de sa pathologie pédophile est un autre métier et requiert un tout autre cadre de travail.

2. Au niveau de la formation, de l'information, de la prévention :

Toujours en ce qui concerne le programme de lutte contre la pédophilie mais au niveau de la prévention cette fois, nous pensons que des structures comme la nôtre ont un rôle important à jouer.

Ouvrons une parenthèse à ce niveau pour faire remarquer que la notion de lutte et celle de prévention sont antinomiques.

Une attitude volontariste d'éradication sous forme de lutte pourrait aboutir dans le domaine à des effets bien différents que ceux désirés. Par exemple :

- ?? Renforcement du discours pédophile, de la philosophie de penser (l'abuseur pourrait se voir conforté dans sa position d'« être » marginal, rejeté et incompris du monde adulte; sentiment glorifiant du martyr).
- ?? Certains pédophiles, à la personnalité plus déstructurée (obsessionnels, paranoïaques) pourraient plus facilement passer par l'acte meurtrier de leurs jeunes victimes afin d'échapper à la lutte ou la chasse au pédophile.
- ?? Soulignons également la nécessité de repenser l'intervention judiciaire en ce domaine : harmonisation des peines (soit trop courtes, soit trop longues), conditions de détention humaines (la situation des pédophiles en milieu carcéral est catastrophique), possibilité de recours à des traitements psychothérapeutiques non substitutifs aux peines.

Cette parenthèse fermée, nous pensons pouvoir jouer un rôle important au niveau de la sensibilisation, l'information, la formation de toute une série de professionnels qui sont ou risquent d'être de plus en plus confrontés à la problématique. Travail que nous effectuons déjà, mais avec des moyens ridicules.

Nous pensons :

- ? ? Aux instances judiciaires, aux corps de police et de gendarmerie. La sensibilisation et l'information quant aux tableaux cliniques (diagnostic) sont primordiales. Nous devons véritablement nous battre pour conscientiser ces professionnels (au-delà de l'éternelle preuve médicale irréfutable) sur l'impact préjudiciable que peut avoir de tels agissements sur un enfant ou un adolescent. Nous devons les éclairer sur la dynamique psychologique réactionnelle ainsi que sur des notions fondamentales telles que le consentement (adolescents), la rétractation, le déni, la fabulation, ...

Nous avons également un rôle de formation à jouer en ce qui concerne la rencontre des enfants abusés dans le cadre des missions que ces professionnels ordonnent ou remplissent. Nous pensons tout spécialement aux enquêtes et interrogatoires ou toute

démarche qui, s'ils sont mal assurés, peuvent être un préjudice supplémentaire pour la victime.

? ? Aux professionnels exerçant leur métier dans le cadre de structures d'aide aux enfants vulnérabilisés. Nous pensons qu'il s'agit là de lieux à haut risque, tout particulièrement dans le domaine de la pédophilie. Il est intolérable de savoir que la majorité des cas d'abus sexuels dans de telles structures finissent en vase clos. Une fois de plus, l'enfant est bafoué, non reconnu, qui plus est par un milieu éducatif, pédagogique ou psychothérapeutique, un milieu dont la fonction première devrait être la protection. Que faut-il de plus pour pousser vers la folie ?

Dans la majorité de ces structures, il y a une méconnaissance fondamentale (le tabou restant de mise) quant au développement de la sexualité chez les enfants et adolescents carencés et vulnérabilisés psychologiquement. Qu'en est-il en amont, au niveau de la formation de base de futurs professionnels ?

Bien qu'il ne s'agisse pas à proprement parler de pédophilie, comment un professionnel peu ou pas du tout informé et/ou dans un moment de fragilisation peut-il décoder les comportements provocateurs d'une pré-adolescente de 13 ans, par exemple ?

Dans bien des cas encore, la solitude est de mise. Les structures institutionnelles sont mal à l'aise pour offrir un lieu de parole et de réflexion à ce sujet. Dans ce domaine également, nous pouvons jouer un rôle de formation, de sensibilisation, d'initiation de lieux de parole.

? ? Enfin, pour le public tout venant, nous constatons que les campagnes de prévention tablent exclusivement leurs actions de sensibilisation auprès des enfants et adolescents, victimes potentielles, à qui l'on apprend à dire non. Quelle responsabilité !

Il est grand temps de se pencher sur le discours univoque et négativiste que notre société d'adulte présente aux jeunes à propos de la sexualité. Sida, inceste, pédophilie, autant d'ombres au tableau qui font la part belle à la méfiance, au stress et à l'angoisse. Il doit être pénible d'être adolescent en 1994.

Nous estimons qu'une réflexion devrait être menée sur l'élaboration de campagnes auprès des adultes qui eux, pleinement responsables de leurs actes à priori, capables de dire non, pourraient aussi bénéficier de lieux de sensibilisation ou d'échange.